



Liquidation judiciaire

Par **fustou**, le **18/08/2019** à **21:45**

Bonjour,

Est-il possible de poursuivre un gérant de SARL pour abus de biens sociaux alors que cette SARL a été mise en liquidation ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **19/08/2019** à **00:04**

Bonjour

L'abus de biens sociaux est une infraction du ressort du tribunal correctionnel. Il est visé aux articles L 241-3-4° et L 242-6-3° du code de commerce respectivement pour les SARL et les sociétés par actions.

Si la liquidation est la conséquence d'un abus de biens, le lien est vite établi.

Par **fustou**, le **19/08/2019** à **07:04**

Bonjour,

Je n'ai pas été clair. Peut-il y avoir abus de bien sociaux de la part du gérant après la mise en liquidation alors qu'un administrateur a été nommé ?